

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 12 MAI 2015

Les modifications suivantes seront apportées au procès-verbal du 12 mai 2015.

Au point 8 : vous lirez « Ces sommes devront servir à l'achat d'effets divers et non pour les salaires des éducatrices. »

Au point 11 : vous lirez « celle-ci devrait être approuvée par les membres du CÉ et envoyée au nom du CÉ et non au nom de la direction de l'école. »

Au point 15.9 : vous lirez « Elles expriment leurs points de vue au sujet du service de garde. »

Mme Cathy Richard propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications énumérées ci-dessus et M. Marc Fréchette seconde.

CE-14-15-49

Proposition adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2015

Au point 5 : Code de vie 2015-2016

Mme Kim Laramée nous présente et nous explique le code de vie utilisé par les élèves de l'école Au Cœur-des-Monts. M. Chauveau nous enverra une copie électronique de ce code de vie.

Au point 7 : Régie interne du SDG

M. Giguère aimerait avoir des explications au sujet de la subvention de 16 000\$ à recevoir du MELS, puisque l'école a reçu plutôt un montant de 7 800\$. M. Chauveau explique que certains élèves n'ont pas eu de cote permettant à l'école d'obtenir les subventions estimées. Les dossiers sont envoyés selon les règles mais le MELS décide d'accorder ou non les subventions. M. Giguère aimerait que les ressources éducatives informent l'école des raisons pour lesquelles les dossiers sont refusés. M. Fréchette propose de trouver des solutions pour ne pas revivre la même situation l'an prochain.

De plus, M. Chauveau a rencontré les membres du service de garde pour les informer des modifications au niveau de leurs tâches et de leur horaire selon la réalité que l'on vit présentement.

Au point 8 : Campagne de financement

M. Chauveau nous informe que le marchethon-marathon a permis d'amasser la somme de 2 671.87\$.

Au point 12 : Nouvelle école

M. Chauveau nous fait un compte rendu de la situation actuelle. Il assistera à une rencontre le 18 juin prochain, avec les membres de la CSP. À ce jour, tout se déroule très bien et l'ouverture est prévue en septembre 2016.

5. BUDGET PRÉVISIONNEL 2015-2016 (RAPPORT SOMMAIRE)

Nous sommes informés des coupures pour la prochaine année.

M. Chauveau nous explique les coupures en nous présentant les rapports sommaires des 4 dernières années.

Ces coupures affecteront les services aux élèves. Entre autres, il y aura moins de temps pour les services d'une TES, en orthopédagogie il n'y aura pas d'augmentation de temps alloué même si nous aurons 2 classes de plus l'an prochain, il y aura des coupures de 24\$ par enfant, etc.

M. Marc Fréchette propose l'adoption du budget prévisionnel et Mme Rachel Alizé seconde.

CE-14-15-50

Proposition adoptée à l'unanimité

6. CHOIX DES FOURNISSEURS

6.1 Photographie scolaire

M. Chauveau a fait un comparatif de 3 fournisseurs. La compagnie Photo Plus nous est proposée puisque celle-ci offre un retour sur les ventes de 20% et un appareil photo numérique si nous retenons leurs services pour une année.

M. Sylvain Giguère propose de prendre les services de Photo Plus pour une année et Mme Cathy Richard seconde.

CE-14-15-51

Proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Vente de fromage

M. Chauveau nous explique le fonctionnement de trois firmes; soient : la compagnie Humeur Design, la compagnie Perfection et la compagnie Lamontagne.

La compagnie Lamontagne est retenue puisque nous recevrons un retour de 45% sur les ventes en plus d'une bourse de 300\$ remise à l'école et 500\$ de cadeaux à remettre aux élèves.

M. Sylvain Giguère propose de faire affaire avec la compagnie Lamontagne pour une année et Mme Geneviève Ouellet seconde.

CE-14-15-52

Proposition est adoptée à l'unanimité.

7. AUTRES POINTS

7.1 Frais aux dîneurs et journées pédagogiques

Mme Ouellet nous présente un document qui explique le statut des dîneurs occasionnels. Nous sommes également informés que les écoles peuvent décider du montant à facturer pour les dîneurs et que le montant maximum ne doit pas dépasser 3.85\$ par jour. Les membres décident de fixer le prix à 3.00\$ par jour.

Les parents auront la possibilité de faire 2 versements pour régler les frais, un paiement sera demandé le 12 novembre et le 2^e paiement devra être réglé le 12 janvier. Le document remis sera ajouté au code de régie interne du service de garde 2015-2016.

Mme Geneviève Ouellet propose d'ajouter ce document au code de régie interne du sdg et Mme Cathy Richard seconde.

CE-14-15-53

Proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Chauveau et Mme Ouellet pour informe qu'il y aura une hausse des frais chargés aux parents en lien avec les journées pédagogiques puisque le MEERS a annoncé des coupures supplémentaires. Les parents devront assumer une hausse de 8.46\$ par journée pédagogique/par enfant.

Les parents seront avisés en septembre de cette hausse. Mme Ouellet nous présentera un nouveau document avec une mise à jour des frais. Nous avons déjà voté les journées pédagogiques lors d'un CÉ précédant. Pour l'instant c'est le statu quo, nous approuverons le nouveau document avec les prix majorés, en septembre prochain.

8. AUTRES POINTS

Aucun autre point.

9. CODE DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Aucun commentaire.

10. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

La prochaine assemblée générale des parents aura lieu le 15 septembre prochain au PNM à compter de 18h45. Cette réunion sera convoquée et animée par M. Sylvain Giguère assisté de M. Marc Fréchette. Il y aura la tenue d'élection puisque quelques postes seront vacants. Dès 19h30 les parents seront invités à rencontrer les enseignants de leurs enfants. La rencontre des parents pour les élèves du Cœur-des-Mont se tiendra le 14 septembre.

Lors de la première réunion du CÉ, le 29 septembre, les dates des réunions subséquentes seront décidées.

Mme Cathy Richard nous informe qu'elle ne pourra poursuivre son mandat, l'an prochain.

11. LISTE DES EFFETS SCOLAIRES

Mme Suzanne Côté nous explique que certaines modifications ont été apportées au prix des cahiers d'exercices. Les listes approuvées par les membres ont dû être modifiées parce que la CSP est allée en appel d'offres et que les montants ont été revus à la baisse.

12. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

13. DROITS DE PAROLE

13.1 Parole à l'OPP

Aucun commentaire.

13.2 Parole à la présidence

M. Sylvaine Giguère remercie Mme Alizé et Mme Bérubé pour leur extraordinaire travail lors de la classe verte des élèves de 4^e année. Elles se sont investies totalement pour offrir aux élèves des moments inoubliables. M. Sylvain Giguère nous fait part de sa décision de ne pas solliciter un autre mandat à titre de membre du CÉ pour l'an prochain. Il désire être plus présent auprès de sa famille.

13.3 Parole à la direction

M. Chauveau félicite les membres du CÉ pour leur implication et réitère sa grande satisfaction quant à la qualité du travail accompli au fil des ans par ceux-ci. Il appréciait le travail de M. Giguère, sa rigueur, sa volonté de comprendre les dossiers et à trouver des points d'ententes. M. Chauveau n'avait que de bons mots pour à l'égard de M. Giguère. Nous

remercions également Mme Cathy Richard pour son excellent travail au sein du CÉ.

13.4 Parole aux enseignants / professionnels

Mme Kim Laramée remercie M. Sylvain Giguère et Mme Cathy Richard pour leur disponibilité et leur travail. Elle nous fait part que lors d'une causerie avec les élèves, ceux-ci ont décidé de remercier les élèves de l'école Au Cœur-des-Monts de les avoir accueillis. Ils ont fait des cartes de remerciements qu'ils ont remis aux élèves. Mme Rachel Alizé remercie M. Sylvain Giguère pour l'accompagnement à la classe verte.

13.5 Parole à la responsable du SDG

Aucun commentaire.

13.6 Parole au représentant du Comité de parents

Aucun commentaire, puisque c'est Mme Plante qui a assisté à la réunion

13.7 Parole aux membres de la communauté

Aucun membre.

13.8 Parole au commissaire

Le commissaire n'est pas présent.

13.9 Parole au public

Aucun public.

14. AUTRES POINTS

M. Marc Fréchette demande si l'école a autorisé un photographe de l'œil Régional à prendre une photo avec un élève. Nous l'informons que ce n'est pas le cas. M. Chauveau l'informe que les autorisations signées par les parents, en début d'année, en lien avec la prise de photos servent uniquement à l'usage de l'école ou de la CSP.

15. CLÔTURE DE LA RÉUNION ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

M. Giguère propose la levée de l'assemblée à 21h20. La prochaine rencontre se tiendra le mardi 29 septembre 2015 à 19h00.

Sylvain Giguère
Président

Robert Chauveau
Directeur

CÉ : Conseil d'établissement
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes
CSP : Commission scolaire des patriotes